



ACTA, KEZAKO?

ACTA permet à de grandes entreprises de censurer Internet.

ACTA remet en cause l'accès aux médicaments génériques.

ACTA interdit aux agriculteurs de réutiliser leurs semences.



« L'accord commercial anti-contrefaçon ne se résume pas à la question du droit d'auteur ou à celle de l'Internet, il renforce les droits des monopoles dans le domaine du vivant. »

**Le Mardi 3 Avril 2002 à 20h30
Réunion publique à Limoges
Salle Blanqui 3 (derrière la mairie)**

**Avec SANDRINE BÉLIER
Députée européenne Europe-Ecologie Les Verts**



“La logique qui vise à mettre les ressources de l’État au service des monopoles d’une poignée de multinationales doit être rejetée.”

Eva Joly, janvier 2012

ACTA , “Accord Commercial Anti-Contrefaçon” est un accord négocié dans la plus grande discrétion par 39 pays, dont l’Union européenne, les États-Unis et le Japon. Sans aucun débat démocratique, ACTA contourne les parlements et les organisations internationales pour imposer une logique répressive dictée par les industries de la recherche et du divertissement.

Face à cette menace, Eva Joly et les députés européens EELV ont été les premiers à se mobiliser, dès 2010, aux côtés d’associations citoyennes. Il faut à présent peser sur le Parlement européen pour que l’accord soit rejeté en avril par les parlementaires.

ACTA menace les libertés publiques

🚫 Vos disques durs, vos lecteurs mp3 seront inspectés aux frontières.

ACTA menace les libertés des internautes

🚫 Sanctions pour les utilisateurs violant le copyright en leur coupant l’accès à l’internet.

🚫 Accès des industries du copyright à vos informations personnelles sans avoir recours à un juge.

🚫 Des activités banales criminalisées (partager un article de journal ou mettre en ligne la vidéo d’une fête où on entendrait de la musique).

ACTA menace le principe de présomption d’innocence

🚫 En accroissant de façon disproportionnée les droits des industries du copyright aux détriments de ceux des citoyens.

🚫 En obligeant les fournisseurs de services sur internet à faire la police du copyright.